

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Nouvelle-Aquitaine

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne

SERVICE GESTIONNAIRE : AGAPE (Association de Gestion et d'Appui aux Projets Européens)

CODE ET INTITULE : NAQUOI1605 AGAPE AAP 2025 n°4 - Renforcement de l'employabilité des participants des PLIE de Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

1.h Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Les structures publiques ou privées porteuses d'un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Les financements européens sont exclusivement attribués à des opérations individuelles portées par des personnes morales . Les projets en consortium ne sont pas éligibles au FSE+.

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 262 000 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 30/04/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 30/06/2025

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

L'Association de Gestion et d'Appui aux Projets Européens (AGAPE) est un Organisme Intermédiaire qui a délégué de l'État pour la gestion d'une enveloppe du Fonds Sociale Européen. Elle intervient en complémentarité et en coordination avec les autres Organismes Intermédiaires que sont les Conseils Départementaux de Gironde, de Dordogne et de Lot-et-Garonne. Les modalités d'intervention et de pilotage sont décrites dans des accordscadre (qui peuvent être communiqués sur demande).

L'AGAPE cofinance des plans d'actions des 11 Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi suivants (leurs coordonnées et l'adresse de leur site internet sont indiqués dans la rubrique "Autre" en fin d'Appel à Projets) :

En Gironde :

- Le PLIE de Bordeaux
- Le PLIE Espace Technowest
- Le PLIE des Graves
- Le PLIE des Hauts de Garonne
- Le PLIE Portes du Sud
- Le PLIE des Sources
- Le PLIE du Libournais

En Dordogne :

- Le PLIE du Grand Périgueux
- Le PLIE du Haut Périgord
- Le PLIE du Sud Périgord

En Lot et Garonne :

- Le PLIE de l'agenais

Les PLIE (Plans Locaux d'Insertion pour l'Emploi) sont des plateformes partenariales créées depuis 1990 par des communes et EPCI. Ils mettent en cohérence les actions et initiatives d'un territoire pour assurer des parcours individualisés vers l'emploi durable des populations les plus éloignées du marché du travail.

Les principales missions des PLIE sont les suivantes:

- **Accueillir et « d'aller vers » les personnes en difficulté**

Le PLIE organise l'accueil et le sourcing des participants, notamment à l'aide de ses partenaires. Il mène des actions pour « aller vers » les publics. Il assure la gestion des entrées et des sorties des participants et leur mise en relation avec les référents de parcours, qui les accompagnent dans leur parcours vers l'emploi durable.

- **Mobiliser les employeurs**

Le PLIE accompagne les employeurs du territoire pour positionner des candidats sur des emplois durables. Le PLIE mobilise aussi les employeurs pour les impliquer dans les actions telles que le recrutement, le parrainage, les simulations d'entretiens d'embauche, ou les découvertes des métiers.

- **Accompagner et construire des parcours**

Le PLIE propose à ses participants des parcours individualisés vers l'emploi durable. Pour cela, les participants sont accompagnés par des « référents uniques de parcours ». Les parcours sont un enchaînement d'actions et d'étapes de travail, de formation(1) et d'aide à la recherche d'emploi, mises en place en fonction des participants, réalisées à l'aide des actions proposés par les PLIE et/ou les opérateurs du territoire.

Les référents coconstruisent avec les participants un parcours individualisé, et les accompagnent jusqu'à 6 mois dans l'emploi.

- **Par ailleurs, les PLIE ont une mission d'animation territoriale et de coordination des interventions des partenaires autour des parcours d'insertion**

L'intervention des 11 PLIE est décrite dans les 11 protocoles d'accord co élaborés et signés par l'Etat, le Département, la Région, Pôle emploi et les collectivités à l'initiative des dispositifs. Les PLIE interviennent sur les typologies d'actions suivantes : Accompagnement individualisé à l'emploi Mobilisation, levée des freins, ingénierie, Intermédiation à l'emploi, Clauses d'insertion, Animation territoriale.

Chaque PLIE établit un diagnostic sur son territoire qui lui permet, avec ses partenaires, d'élaborer son protocole d'accord qui décrit les objectifs et la stratégie à mettre en place pour les atteindre. Chaque territoire a donc un contexte qui lui est propre. Néanmoins, tous les territoires, qu'ils soient ruraux, péri-urbains ou urbains, ont des points communs :

- Une augmentation du nombre d'offres d'emploi
- Des publics toujours plus exclus ne pouvant y accéder et cumulant des freins sociaux et professionnels
- Des entreprises rencontrant toujours plus de difficultés à trouver des candidats
- Des publics "hors des radars" ne fréquentant plus les "institutions"

En moyenne :

- 63 % des publics sont peu ou pas qualifiés
- 33 % sont chômeurs de longue durée
- 42 % sont bénéficiaires du RSA
- 53 % sont des femmes

(1) les opérations peuvent conduire à l'inscription dans une formation mais en aucun cas concourir au financement de la formation qui relève du Programme Régional du FSE+ et non du Programme Opérationnel National FSE+

Cet Appel à Projets a pour objectif d'améliorer l'employabilité des participants des PLIE qui sont exclus de l'emploi durable, par la mise en œuvre d'actions spécifiques, en complément des offres mobilisables sur les territoires auprès des partenaires.

Le montant maximum FSE+ fléché sur cet Appel à Projets est de **262 000 €**.

Aucun autre Appel à Projets de l'AGAPE n'est en cours de publication. Le prochain Appel à Projets relatif à l'accompagnement individualisé des participants des PLIE pour 2026 sera publié en juillet prochain.

THÈME : Renforcement de l'employabilité des participants des Plan Locaux pour l'Insertion et l'Emploi